

## COMITÉ DIRECTEUR

### Procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2021

Nice, Parc des Sports Charles Ehrmann

Les convocations ont été envoyées par mail à tous les membres élus du Comité Directeur.

**Présents** (15) : Martial AUDOT, Jacky CHARPENTIER, Ivan COSTE-MANIÈRE (Président), Sylvie DOULUT, Pierre FELT, André FERRETTI, Valérie GOURAISSA (Trésorière), Sophie LANES, Michel MASSÉGLIA (Secrétaire général), Martine RALLO, Serge RALLO, Yves SERRA, Corinne ROUSSEAU, Catherine STRUGEON-KUOPALLA et Julien WALTZER.

**Pouvoirs** (5) : Vanessa BERNAD, Franck CHEVRIER (Secrétaire adjoint), Margot CHEVRIER, Laurence DELAIRE-COSTE et Sébastien FRANCK.

**Assistent** (5) : Adriana BURGAIN (apprentie chargée de projet), Jean-Charles CERANI (membre du Conseil de l'Éthique), Jean-Claude PIJAROWSKI (membre du Conseil de l'Éthique), Mario PINTUS (Président du Conseil de l'Éthique) et Maxence VAUDELIN (agent de développement).

Ouverture de la réunion à 18h30.

#### 1. Mot du Président (Ivan COSTE-MANIÈRE)

Notre actualité suit et éprouve malheureusement les contraintes juridiques de plus en plus descendantes et de moins en moins concertées. Là où le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes fait preuve d'une omniprésente bienveillante écoute, je me dois de malheureusement constater que cela est loin d'être similaire en ce qui concerne le mille-feuille administratif des services déconcentrés étatiques. Ce ne sera certainement pas Valérie GOURAISSA qui nous représente au CDOS 06 qui prendra le contre-pied de ces états d'âme, ou encore Philippe MANASSERO qui vit cette dérive de manière permanente tant au niveau de la structure départementale, mais aussi dans sa représentation des CDOS et CROS au CNOSF. Il est urgent de définir un cadre inchangé, des objectifs pour que les Jeux Olympiques de Paris 2024 se présentent réellement comme une chance pour notre pays et non comme une simple vitrine médiatisable avec des « breloques » à la clef... Vivre, tout simplement, se respecte...

Je vous informe que j'ai eu l'honneur et la chance de me déplacer en période très curieuse à Olympie, pour allumer la flamme des JO d'hiver de Pékin, ce qui était incontestablement un rêve d'enfant, mais aussi d'organiser avec notre ami Bernard MACCARIO, le Colloque International Pierre de Coubertin, puis de monter sur Lausanne pour le 70<sup>e</sup> anniversaire du Cercle Français Pierre de Coubertin avec mes « autres » amis exemplaires... Bref, j'ai eu ma dose de booster psychologique qui me fait embrayer sur la transmission des valeurs pour laquelle nous avons une délégation ministérielle : cohésion sociale, égalité des chances, insertion des PMR, laïcité, ... autant de piliers de plus en plus transmis à nos actions de terrain, dans une logique de réelle solidarité réflexive...

Je me dois de rappeler que la République Française et la Fédération Française d'Athlétisme interdisent les signes ostentatoires d'appartenance, quel qu'il soit, à toutes et tous, licenciés, dirigeants, bénévoles, organisateurs et public lors de nos manifestations.

Egalement, je me dois encore de demander à toutes et tous de bien vouloir respecter le bénévolat, le libre choix de cet engagement admirable qui permet à nos structures associatives dans leur vie de tous les jours et à nos événements tels que les compétitions de perdurer. Les salariés de nos structures se doivent de ne pas l'oublier, et je ne manquerai d'assurer ce rôle régalien du Comité et de ma fonction envers ceux qui le transgressent par légèreté, maladresse, oubli, ou mauvaise foi.

Enfin, Coubertin revit, attire à nouveau la lumière des médias et nous allons pouvoir en bénéficier compte tenu de nos liens plus que proches, amicaux et sincères avec le Cercle Français Pierre de Coubertin et son cercle régional.

Et, puisque vous recevrez ce compte rendu en janvier 2022, qu'il me soit permis, au nom de toutes celles et ceux qui font vivre l'athlétisme de vous souhaiter une superbe année olympique, pour vous, celles et ceux qui vous sont chers et surtout qui vous méritent. Le bénévolat, l'économie solidaire, le sport ont permis que l'on surfe et traverse cette amoncellement d'épreuves, et notre Président du Comité International Olympique, Thomas BACH a eu l'idée géniale de rajouter « ensemble » à la devise olympique. Il serait grand temps que tous nos acteurs directs ou éloignés s'en souviennent !

## 2. Assemblée Générale ordinaire 2021

L'Assemblée Générale ordinaire 2021 d'ATHLE06 se déroulera le samedi 26 mars 2022, matin, au sein de SKÉMA Business School à Sophia-Antipolis. Les convocations accompagnées de l'ordre du jour seront transmises par mail aux clubs maralpins avant le 25 février 2022.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les EYTELIA ATHLE06 AWARDS pourraient se tenir à cette occasion.

Egalement, le Comité Directeur, sur la proposition du Président, a décidé de decerner les trois distinctions suivantes lors de cette prochaine Assemblée Générale :

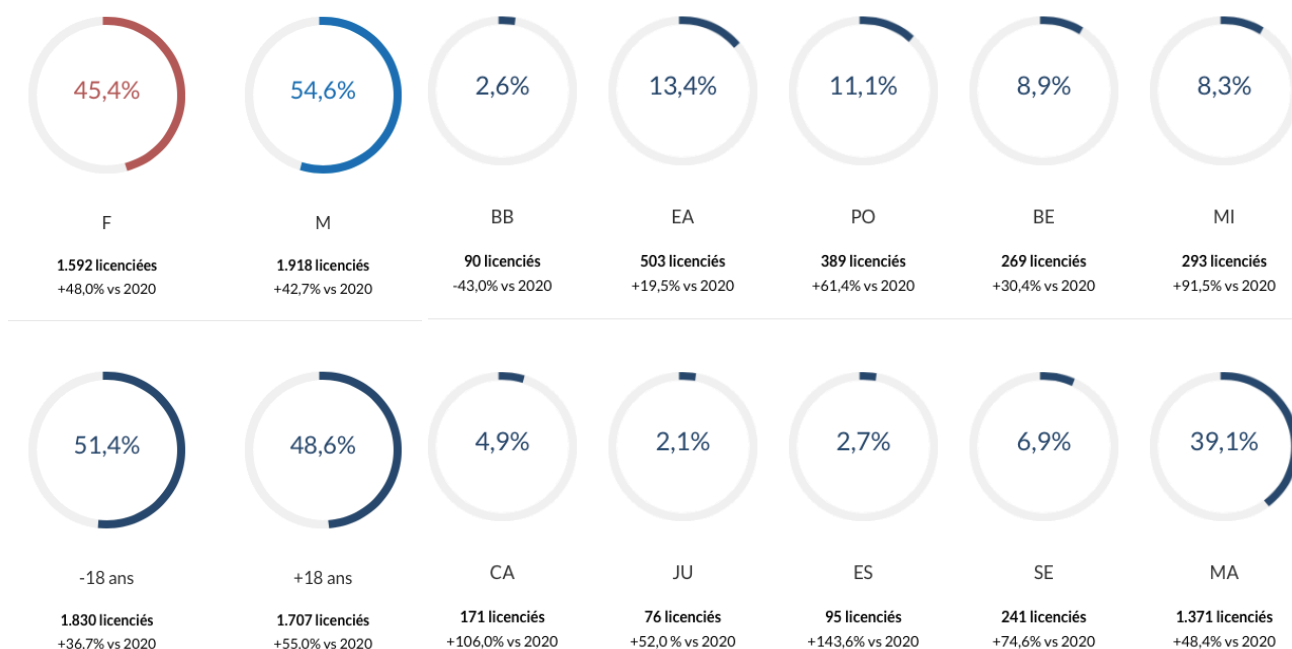
- Prix Max KRAUTH : prix décerné à une personne qui œuvre bénévolement pour ATHLE06 en tout désintéressement, avec passion et attachement, comme ce fut le cas de notre regretté trésorier Max KRAUTH.
- Prix Jean-François FAMBON : prix décerné à une personne vis-à-vis de sa position éthique et son fair-play.
- Prix de l'olympisme : prix adressé à un athlète de haut niveau ou à un entraîneur ou à toute autre personne qui met tout en oeuvre pour que les athlètes puissent concourir (organisateur de compétitions, juge, ...) dans une philosophie d'incarnation des valeurs de l'olympisme.

### 3. État statistique des licences au 30 novembre

Au 30 novembre 2021, le département des Alpes-Maritimes comptabilise 3.510 licenciés, soit -45,0% par rapport à 2020.

Uniquement la catégorie BB est marquée par une baisse (-43,0%) de son effectif. Les effectifs des autres catégories sont en augmentation (entre +19,5% et +143,6%) par rapport à 2020.

Voir détail par catégorie ci-dessous et sur [athle06.fr](http://athle06.fr).



### 4. Retour sur les compétitions organisées par ATHLE06

Du le 15 juin au 6 décembre, ATHLE06 a organisé 14 compétitions :

- Vendredi 18 juin : Meeting ATHLE06 TC à Cannes (164 participants)
- Samedi 19 juin : Finale PO à Cannes (148 participants)
- Samedi 19 juin : Meeting ATHLE06 BE à Cannes (108 participants)
- Mercredi 23 juin : Meeting ATHLE06 TC à Nice (149 participants)
- Vendredi 23 juin : Meeting ATHLE06 TC à Nice (77 participants)
- Mercredi 7 juillet : Meeting ATHLE06 BE MI à Cannes (46 participants)
- Mercredi 7 juillet : Meeting ATHLE06 TC à Cannes (58 participants)
- Samedi 16 octobre : Meeting ATHLE06 BE MI à Nice (208 participants)
- Vendredi 12 novembre : Meeting ATHLE06 TC en salle à Nice (86 participants)
- Vendredi 19 novembre : Meeting ATHLE06 TC en salle à Nice (68 participants)
- Samedi 20 novembre : Meeting ATHLE06 BE MI à Nice (208 participants)
- Dimanche 28 novembre : Championnats départementaux TC en salle à Miramas (142 participants)
- Samedi 4 décembre : Championnats départementaux de lancers longs à Nice (61 participants)
- Samedi 4 novembre : Meeting ATHLE06 TC en salle à Nice (66 participants)

ATHLE06 a organisé la seconde édition du CHALLENGE ATHLE06 initié en 2019 sur 4 étapes du 18 juin au 7 juillet, dont les 6 épreuves suivantes figuraient au programme : 100m, 200m, 400m, 1500m/mile, longueur et javelot. La cérémonie officielle de remise des récompenses a eu lieu le mercredi 7 juillet 2021 à Cannes La Bocca lors de la dernière étape du CHALLENGE ATHLE06 2021.

## 5. Projet d'événement « Ékiden de Nice 2023 » : présentation et enjeux

Actuellement, les enjeux économiques et la visibilité de l'athlétisme sont majoritairement orientés sur les événements majeurs ouverts au grand public. En effet, les entreprises privées (potentiels partenaires financiers) et les médias s'engagent davantage auprès des courses pédestres que des compétitions d'athlétisme sur piste. Les événements majeurs présents dans notre département, tels que le Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes, ou encore la Prom'Classic en sont les meilleures illustrations. Notre souhait est donc, par ce biais, de générer des revenus supplémentaires nécessaires au développement de l'athlétisme dans les Alpes-Maritimes.

L'ékiden est à ce jour la seule épreuve officielle d'athlétisme hors stade ayant des championnats de France qui n'est pas représentée dans les Alpes-Maritimes. D'ailleurs, en Région SUD, un seul ékiden, celui de Marseille, est organisé sur la quarantaine d'ékiden organisés en France chaque année. Il y a donc un réel besoin qu'une telle épreuve soit organisée dans notre département.

Aussi, les valeurs de solidarité, de partage ou encore d'entraide associées aux épreuves collectives sont nul doute à mettre en avant aujourd'hui tant notre société s'était tournée vers l'individualisme et le renfermement sur soi.

ATHLE06 est au service du développement de l'athlétisme dans les Alpes-Maritimes. Les revenus générés seront donc utilisés dans cette voie :

- Avoir une plus grande autonomie financière dans les projets que nous menons ;
- Consolider l'emploi actuel ;
- Impulser une baisse des cotisations que nous prélevons sur les licences ;
- Créer un nouvel emploi et le consolider.

Nous prévoyons lors de la première édition la participation, au minimum, de 2.500 à 3.000 participants. Ce qui positionnera l'ékiden niçois parmi les 3 à 5 ékidens les plus importants de France en termes de participations. Et à terme, nous évaluons le nombre de participants entre 4.000 et 7.000.

ATHLE06 a également pour objectif accueillir lors de l'édition N ou l'édition N+1 les Championnats de France de la discipline.

Franck CHEVRIER et Maxence VAUDELIN seront les responsables du projet.

La commission running sera également partie prenante, en particulier au niveau des démarches de déclaration de l'épreuve au calendrier fédéral et de labélisation.

Une demande formelle d'organisation de l'événement pour le printemps 2023 a été adressée à la municipalité de Nice. Et un premier rendez-vous de présentation a été effectué début novembre.

## 6. Remise des récompenses des Challenges Jeunes 2021

ATHLE06 a convié, le samedi 9 octobre à Nice, les athlètes et les clubs qui ont brigué les titres de la septième édition des challenges départementaux jeunes.

Comme ce fut le cas pour l'édition 2020, le déroulement des challenges départementaux jeunes initiés par ATHLE06 en 2015 a également été perturbé en 2021 à cause de la pandémie de Covid-19. Toutefois, le maintien de ce fil rouge tant plébiscité par les jeunes athlètes et les clubs était une priorité pour ATHLE06.

Ainsi, les meilleurs poussins, benjamins et minimes du département, ainsi que leurs clubs, ont été récompensés lors de cette cérémonie, afin de les féliciter pour leurs performances accomplies et pour les encourager à poursuivre dans leur sport, dans leur passion qui est l'athlétisme.

Malgré peu d'étapes organisées (trois), les classements individuels et des clubs du CHALLENGE POUSSINS ont toutefois pu être établis. L'édition 2021 a ainsi été décrochée par l'Espérance Antibes, devant l'US Cagnes et l'AC Cannes. Individuellement, ce challenge a été remporté par Jeanne VELA-ROMEO et Doryan FREGEAC chez les poussins 1re année, et par Lily-Rose CARANTA, Zara MACABEE, Céleste VIGUIE-ESTRADE, Loris CARRACA et Marc-Antoine GRUNENWALD chez les 2e année.

Concernant le CHALLENGE BENJAMINS-MINIMES, le Nice Côte d'Azur Athlétisme a remporté le classement des clubs devant l'AC Cannes et l'US Cagnes. Et du côté des athlètes, Shaden MOKADEM, Djimon HOUNGBADJI, Saskia DIAGANA, Angelo VELA-ROMEO, Laura DUCHAUSSOY, Philippe MALIS, Kelys-Marie MIEZAN et Simon BARTOLI l'ont emporté.

Les récompenses ont été remises par nos invités : Alexis TRUCHET (vice champion de France cadets du 110m haies et quadruple récompensé du CHALLENGE BENJAMINS-MINIMES), Valérie GOURAISSA (Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes), Vanessa BERNAD et Eric REBUFAT (Gendarmerie Nationale, Maison de Protection des Familles), ainsi que Martine MARTINON (Conseillère municipale subdéléguée aux Sport de la Ville de Nice). ATHLE06 a remercié chaleureusement les partenaires des challenges départementaux jeunes : le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Dynamic Athletic, Intersport Villeneuve-Loubet et l'Agence Nationale du Sport.

## 7. TRI ATHLE 2021

En 2020, à cause de la pandémie de Covid-19, le TRI ATHLÉ (intercomités benjamins-minimes) n'a malheureusement pas pu avoir lieu. L'édition 2021 a été organisée le dimanche 27 juin à Toulon par le Comité d'Athlétisme du Var. Ce rendez-vous incontournable de fin de saison pour les benjamins et minimes regroupait quatre comités et une ligue: les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var, le Vaucluse et la Corse (ligue).

Après avoir glané trois victoires consécutives (2017, 2018 et 2019), la sélection des Alpes-Maritimes a décroché une quatrième victoire consécutive, et par la même occasion une cinquième victoire de cette rencontre avec celle de 2014.

Découvrez les résultats complets et les photos de cette journée sur [athle06.fr](http://athle06.fr).

## 8. Formations 2021-2022 : juges assistants et jeunes juges

### 8.1. Formation des juges assistants

La commission des formations départementale met en place au cours de la saison 2021-2022 une formation pratique des juges assistants (ex-juges départementaux), pour les personnes nées en 2006 et avant, dans les spécialités suivantes : courses, départs, lancers, photo d'arrivée, sauts et secrétariat informatique

Le juge assistant contribue à la fluidité et à la rapidité du déroulement de la compétition sans que son action puisse avoir une influence directe sur la validité de la performance. Il agit sous la supervision générale du juge et du chef juge.

La description du déroulement de la formation, ainsi que la procédure d'inscription sont disponibles sur [athle06.fr](http://athle06.fr).

## 8.2. Formation des jeunes juges

La formation de jeunes juges (niveau départemental) s'adresse aux benjamins (2009-2010) et minimes (2007-2008) licenciés dans les clubs des Alpes-Maritimes.

L'évaluation des jeunes juges sera effectuée à travers trois évaluations pratiques (courses, lancers et sauts) à réaliser sur deux à trois compétitions et un examen théorique.

Un examen théorique sera proposé le samedi 22 janvier (matin) à Nice et une seconde session en avril ou mai 2022.

La description du déroulement de la formation, ainsi que la procédure d'inscription sont disponibles sur [athle06.fr](http://athle06.fr).

## 9. Développement durable : « Un athlète, une gourde »

ATHLE06 est engagé dans une démarche écoresponsable et investit des moyens aussi bien dans sa gestion quotidienne que lors des compétitions et des réceptions qu'il organise. A travers cette démarche ATHLE06 s'engage pour le bien de tous et de la planète. Cet engagement est reconnu depuis 2020 puisqu'ATHLE06 détient le label « Développement durable, le sport s'engage® » délivré par le CNOSF.

Depuis deux saisons, l'empreinte en déchets a drastiquement été réduite lors des compétitions et des réceptions organisées par ATHLE06 avec le retrait des cannettes de soda et de petites bouteilles d'eau qui ont été remplacées par un service des boissons dans des gobelets biodégradables et compostables (2019-2020), puis dans des écocup (2020-2021).

Pour aller plus loin dans la limitation des déchets et par la même occasion d'apporter un caractère pratique d'utilisation sur les terrains de sport, ATHLE06 distribuera à chaque licencié compétiteur des Alpes-Maritimes une gourde dès les compétitions de fin décembre 2021. L'objectif est que toute personne présente sur les compétitions organisées par ATHLE06 ait une gourde, et qu'un retrait définitif de gobelets jetables, même s'ils sont biodégradables et compostables, soit effectué.

Les gourdes en question seront également en vente pour les non-licenciés compétiteurs sur les buvettes au prix de 5,00 euros l'unité.

Et pour les juges, ATHLE06 a effectué une distribution de gourdes thermos.

ATHLE06 remercie le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et Agence Nationale du Sport pour l'aide au financement de ces gourdes qui s'avèrent ô combien nécessaire pour la limitation de nos déchets et la lutte contre la surconsommation.

## 10. Bilan (2/2) du projet solidaire 2021 « Athlétisme, jeunesse et solidarité : opération villages sinistrés des vallées » et lancement de la saison 2

Suite de la tempête Alex du 2 octobre 2020, ATHLE06 s'est investi du 21 mai au 12 juillet 2021 auprès des villages sinistrés des vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie à travers l'action « ATHLÉTISME, JEUNESSE et SOLIDARITÉ: Opération villages sinistrés des vallées ».

12 interventions ont ainsi été initiées par ATHLE06, lors du temps scolaire au sein des écoles ou du temps périscolaire par le biais des centres aérés, dans 7 villages : Breil-sur-Roya, Clans, La Tour-Roussillon, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tende et Valdeblorre. Les villages et les écoles en question ont été touchés par notre initiative solidaire et nous ont offert un bel accueil.

Notre venue a permis à 170 enfants âgés de 6 à 11 ans de s'évader de leur quotidien à travers la pratique de l'athlétisme, ponctuée de joie, de partage et de diffusion de valeurs. Ils ont donc pu participer à des activités d'initiation à l'athlétisme tels que des exercices de coordination, de vitesse, de courses avec haies, de bondissements, de lancers, ou encore de relais.

Nous avons également été accompagné sur la majorité des étapes par certains de nos partenaires, tels que le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes qui a mis en place un jeu de l'oie sur le sport et les valeurs de l'olympisme. Ainsi, que la Gendarmerie Nationale (Maison des Protections des Familles) qui a pu faire découvrir de manière ludique les rôles et les valeurs de la Gendarmerie Nationale à travers une simulation d'enquête avec la prise d'empreintes digitales, un jeu de l'oie, ou encore un parcours du combattant. De plus, Vanessa SIEGEL, la Vice-présidente du Conseil Départemental des Alpes Maritimes en fonction au moment de nos actions, nous a accompagnés lors de notre déplacement à Clans le 4 juin.

Outre les dégâts monstrueux causés par la tempête dans les villages dont nous avons pu relever des stigmates, nous avons pu constater un manque de moyens matériels dans les écoles afin que les jeunes puissent avoir pleinement accès à la pratique de l'athlétisme. C'est pour cela, qu'ATHLE06 compte offrir des dotations d'équipements sportifs aux groupements de villages concernés.

Cette action dirigée vers la jeunesse et la solidarité s'inscrit dans un plan quadriennal, jusqu'en 2024. Pour l'année scolaire à venir, nous interviendrons de mi-septembre à mi-octobre dans les villages, avant de reprendre une campagne plus importante de mi-avril à mi-juillet 2022. Nous seront de nouveau accompagné sur la majorité des étapes par certains de nos partenaires, tels que le Comité Départemental Olympique et Sportif des Alpes-Maritimes et la Gendarmerie Nationale.

Lors de cette saison 2, ATHLE06 prévoit d'offrir des dotations d'équipements sportifs aux groupements de villages concernés. En effet, lors de nos premières interventions, nous avons pu constater un manque de moyens matériels dans les écoles afin que les jeunes puissent avoir pleinement accès à la pratique de l'athlétisme.

Fin de la réunion à 21h00.

**Ivan COSTE-MANIÈRE**  
Président

**Michel MASSÉGLIA**  
Secrétaire général

**Maxence VAUDELIN**  
Agent de développement